Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère

Herausgeber: Association des musiciens suisses

Band: 2 (1908-1909)

Heft: 2

Rubrik: Echos et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Echos et Nouvelles.

SUISSE

© L'Association des musiciens suisses aura sa réunion à Winterthour les 26 et 27 juin 1909, non pas en juillet. Au moment de mettre sous presse, nous apprenons et sommes heureux d'annoncer que, dans sa séance du 27 septembre, le Comité de l'A. M. S. a déclaré la Vie Musicale

Organe officiel de l'Association des Musiciens suisses, pour la Suisse romande.

@ M. Rodolphe Ganz dément formellement la nouvelle selon laquelle il travaillerait à une partition de Monna Vanna, d'après Maeterlinck. C'est quelque journaliste américain, à l'imagination ardente et vagabonde, qui a préparé cette surprise à notre compatriote lui-même!

M. Edouard Risler, le grand pianiste dont chacun se rappelle le succès, particulièrement dans le cycle complet des sonates de Beethoven, se fera entendre en Suisse dans le rourant de novembre : le 10 à Berne, le 12 à Genève, le 13 à Montreux, le 14 à Lausanne, le 16 (éventuellement) à Vevey et le 21 à Neuchâtel.

® Bâle. L'Allgemeine Musikgesellschaft publie son programme pour l'hiver 1908-1909. Le voici, sous réserve des changements que des circonstances imprévues pourraient

imposer:

I. Concerts symphoniques, le dimanche à 6 h. 1/2 du soir, chef d'orchestre, M. Hermann Suter: 1. 18 octobre, Brahms, IVme symphonie, en mi mineur; Moor, concerto pour deux violoncelles *; Saint-Saëns, concerto de violoncelle; Berlioz, Carnaval romain (solistes: M. Pablo et M^{me} Guilhermina Casals-Suggia, violoncelle). — 2. 1er novembre, Sinigaglia, ouverture de Le baruffe Chiozzotte *; Bellini, Jomelli, Mozart, Airs; Mahler, IVme symphonie, en sol majeur, avec soprano solo \star (soliste : Mlle Eve Simony, soprano). — 3. 15 novembre, Strauss $Macbeth \star$; un concerto de piano et des soli; Schumann, première symphonie, en si bémol majeur (soliste: M. Arthur Schnabel, piano). — 4. 29 novembre, Beethoven, Vme symphonie, en ut mineur; chant; Prélude de Lohengrin, Wagner; chant; Liszt, La bataille des Huns, poème symphonique * (soliste: Mme Julia Culp, alto). — 5. 13 décembre, Berlioz, Marche funèbre de la Symphonie funèbre et triomphale*; Jaques-Dalcroze, concerto de violon; Delius, Appalachia, variations sur un thème américain, avec chœur final*; soli; Huber, ouverture de Simplicius (soliste: M. Félix Berber, violon). — 6. 10 janvier 1909, Strauss, *La vie d'un héros*; Wagner, Monologue des *Maîtres-Chanteurs*; Böhe, *La plainte de Nausicaa*, de l'*Odyssée* *; Wagner, Les adieux de Wotan et le final de la *Walkyrie* (soliste: M. Félix von Kraus, baryton). — 7. 24 janvier, Beethoven, ouverture d'Egmont et concerto de violon; Nardini, sonate pour le violon; Haydn, IIme symphonie, en ré majeur (soliste: M. Carl Flesch, violon). — 8.7 février, Festival Mendelssohn; symphonie italienne, en la majeur, concerto de piano en sol mineur, Nocturne et Scherzo du Songe d'une nuit d'été, pièces pour le piano, chœur de Bacchus d'Antigone (soliste : M. Max Pauer, piano). — 9. 21 février, Haeser, ouverture de Hadlaub *; chant; Pfitzner, ouverture de Christ-Elflein *; chant; Reger, concerto de violon (solistes: Mme Preuse-Matzenauer, soprano; M. Hans Kötscher, violon). — 10. 7 mars, Mozart, symphonie en ut majeur, dite de Linz *; Beethoven, concerto pour piano en ut mineur; Grétry-Mottl, Airs de ballet *; Brahms, Variations sur un thème de Händel, pour piano; Weber, ouverture d'Obéron (soliste: M. Emile Frey, piano). — Concert extraordinaire, au bénéfice de la caisse de retraite des musiciens, 28 mars : Beethoven, une ouverture de Léonore, des fragments de Fidelio, la IXme symphonie.

II. Musique de chambre, le mardi à 7 h. du soir. Exécutants: MM. Hans Kötscher, Emil Wittwer, Edmund Schaeffer et Willy Treichler, avec le concours de MM. Volkmar Andreæ, Fritz Brun, Dr Hans Huber et Julius Weisman. 1. 20 octobre, Beethoven, quatuor en ré majeur, op. 18; Reger, trio pour flûte, violon et alto*; Kaufmann, quintette pour instruments à vent *. — 2. 17 novembre, Haydn, quatuor en mi majeur; Weismann, variations et fugue pour le piano *; Mozart, quintette en ut mineur. — 3. 15 décembre, Smetana, quatuor en mi min. (Aus meinem Leben); une sonate de violon; Beethoven quat. en ut majeur, op. 59. — 4. 12 janvier 1909, Cherubini, quatuor en mi bémol majeur; Huber, sonate pour le violoncelle *; Brahms, quatuor en si bémol majeur. — 5. 2 février, Haydn, quatuor en ré majeur; Brun, sonate pour le violon *; Beethoven, quatuor en fa mineur, op. 95. — 6, 23 février, Mozart, quatuor en mi bémol majeur; Andreae, trio pour piano, violon et violoncelle *; Schubert, quintette pour deux violons, alto et deux violoncelles.

(N. B. - Les œuvres marquées d'un * sont des premières auditions pour Bâle).

En plus de ces concerts d'abonnement, la même association donnera en mars 1909

quatre « Concerts symphoniques populaires ».

Enfin, le « Gesangverein » annonce pour le 3 décembre une audition d'œuvres de Berlioz, Liszt et F. Klose, — pour le 14 février 1909, Elie de Mendelssohn, — pour le mois de mai ou juin 1909, Israël en Egypte, de G.-F. Händel. Quant à la « Liedertafel », la grande société chorale d'hommes, elle se propose de faire entendre, le 31 janvier 1909, la Cène des Apôtres, de R. Wagner.

- @ Berne. La « Bernische Musikgesellschaft » annonce à son tour ses projets de concerts pour la saison 1908-1909. Ce sont tout d'abord six concerts symphoniques d'abonnement: I. 27 octobre, Brahms, IVme symphonie, en mi mineur; Dvorak, Carnaval-Ouverture; Mozart, Air d'Idoménée (soliste : Mme Valborg Svärdström, soprano). — II. 17 novembre, Haydn, symphonie en mi bémol majeur; Dittersdorf, symphonie en ut majeur; Cherubini, une ouverture; Beethoven, concerto en si bémol majeur (soliste: M. E. von Dohnanyi, piano). — III. 8 décembre, Rimsky-Korsakoff, Scheherazade; Borodine, Dans les steppes; Mendelssohn, Ouverture du Songe d'une nuit d'été (soliste : M^{me} Julia-Culp, mezzo-soprano). - IV. 9 février 1909, Glazounow, IVme symphonie, op. 48; Weber, Ouverture d'Obéron; Tschaïkowsky, concerto en si bémol mineur (soliste: M. Rod. Ganz, piano). — V. 9 mars, Beethoven, VII^{me} symphonie, en la majeur, Ballet de chevaliers et ouverture du Roi Etienne; Mozart, concerto en mi bémol majeur (soliste: MIle C. Stubenrauch, violon). VI. 30 mars, d'Indy, Symphonie sur un thème montagnard; Dukas, L'apprenti sorcier; Marschner, Air de Hans Heiling (soliste: M. Vernon d'Arnalle, baryton). — A cette série, s'ajoute un concert hors abonnement, le 19 janvier, concert consacré aux œuvres de Beethoven: symphonie en mi bémol majeur (Eroica), ouverture de Coriolan, triple concerto pour violon, violoncelle et piano (solistes: Le Trio russe, composé de Mme Vera Maurina et MM. Mich. et Jos. Press). - Puis viennent trois auditions de musique de chambre, les 3 novembre, 5 janvier et 16 mars, au programme desquelles nous voyons des quatuors pour instruments à archet de Beethoven (op. 59, No III), Cherubini (en mi bémol, éd. Peters, No I), et Saint-Saëns (op. 112, en mi mineur); un quintette d'archets de Mozart; le trio pour piano, violon et cor, de Brahms, op. 40, en mi bémol majeur (au piano: M. Brun); Fantaisie chromatique et fugue, de J.-S. Bach (M. Brun); Prélude et fugue pour violon solo, de J.-S. Bach (M. Cousin); une sonate pour piano et violoncelle, op. 18, en ré majeur, de Rubinstein (MM. v. Reding et Monhaupt); enfin, la Toccata, op. 7, en ut majeur, de R. Schumann (M. von Reding).
- @ Bulle. Les Sociétés de musique mettent au concours la place de directeur, vacante par suite de la démission de M. G. Canivez.
- Genève. M. Henri Kling, professeur au Conservatoire et membre de la Commission de la Bibliothèque publique et universitaire, lance un appel en faveur de l'acquisition par cette dernière de la collection complète des « Principaux manuscrits de Chant grégorien, ambrosien, mozarabe et gallican, publiés en fac-simile phototypique par les R. P. Bénédictins de Solesmes. » C'est une somme de quatre cents francs qu'il faudrait trouver. Sans vouloir discuter ici la valeur du reste considérable d'une telle collection de reproductions, nous nous permettrons de remarquer qu'il manque à la Bibliothèque de Genève une quantité d'ouvrages de fonds bien autrement indispensables aux artistes et aux amateurs de musique et qu'il serait urgent d'acquérir. Enfin, dans la liste des revues musicales « en allemand, en français, en anglais et en italien » auxquelles la Bibliothèque est abonnée, nous ne découvrons pas la Vie Musicale. Voilà bien un oubli qu'il suffira de signaler pour qu'il soit immédiatement réparé! - Les lignes qui précèdent étaient écrites, lorsque nous avons appris que Mme Diodati-Plantamour, vivement intéressée par l'appel en question et désireuse de donner une nouvelle preuve d'intérêt aux collections municipales genevoises, a fait verser la somme de 400 fr. destinée à l'achat de ces volumes. Nous ne pouvons que remercier Mme Diodati-Plantamour de son don généreux et exprimer l'espoir qu'un si bel exemple soit suivi par d'autres donateurs dont les contributions permettraient l'acquisition des outils de travail indispensables à tout amateur de science et d'histoire musicales.
- © Un comité présidé par M. J. Renaud, s'est formé pour l'organisation d'un concours international de musique (orphéons, etc.), les 14, 15 et 16 août 1909.
- © Le Comité des « Concerts d'abonnement » nous adresse la circulaire concernant les dix concerts de la saison prochaine. On sait que ces concerts, sous la direction de M. Bernhard Stavenhagen, ont lieu le samedi à 8 heures 15 précises du soir, au Théâtre. Les répétitions générales sont également publiques; elles ont lieu au Théâtre, le jour de chaque concert, à 1 heure de l'après-midi. Voici le programme détaillé de la saison : I. 7 novembre, Beethoven, Die Weihe des Hauses, concerto de violon et V^{me} symphonie en ut mineur (soliste : M. Félix Berber). II. 21 novembre, Gluck, Ouverture d'Iphigénie en Aulide; Schumann, concerto de violoncelle; Weber, Ouverture du Freischütz; R. Strauss, Don Quichotte*(soliste :

M. Kiefer, violoncelle). — III. 5 décembre, Böhe, Taormina *; Liszt, concerto en la majeur ; Erahms, symphonie en ut mineur (soliste: M. Arthur Friedheim, piano). — IV. 19 décembre, Wagner, Fragments de Lohengrin: a) Prélude; b) Duo du deuxième acte; G. Mahler, IIme symphonie en ut mineur, pour chœurs, soli et orchestre * (solistes : Mlles Jaeger et Frank, cantatrices; La Société de Chant sacré). — V. 9 janvier 1909, Mozart, Ouverture des Noces de Figaro; Schumann, concerto en la mineur; Schillings, Prélude de Oedipe-Roi; C. Franck, Variations symphoniques; R. Strauss, Till Eulenspiegel (soliste: Mme Cl. Kleeberg, piano). - VI. 23 janvier, Haydn, symphonie en sol majeur; Mozart, Air des Noces de Figaro; Stavenhagen, concerto de piano; pièces pour chant et orchestre; Berlioz, Carnaval romain (solistes: M^{me} Gaëtane Vicq, cantatrice, et M. Max Behrens, pianiste). -- VII. 6 février, G. Fauré, Pelléas et Mélisande; Lalo, Symphonie espagnole; Debussy, L'Après-midi d'un Faune; P. Dukas, L'apprenti sorcier (soliste: M¹¹e E. Playfair, violoniste). — VIII. 20 février, Wagner, Fragments de Tännhauser: a) Prélude du III^{me} acte; b) Le voyage à Rome; Fragments des Maîtres-Chanteurs: a) Prélude du IIIme acte; b) Preislied; Liszt, Faust-Symphonie, pour ténor solo, chœur d'hommes et orchestre (soliste : M. L. Hess, ténor ; chœurs : le Concordia et le Liederkranz). — IX. 6 mars, Mendelssohn, Ouverture des Hébrides; Brahms, concerto en si bémol; Bruckner, II^{me} symphonie en ré mineur* (soliste: M. Willy Rehberg). — X. 20 mars, Bach, Concerto brandebourgeois en la majeur: J.-S. Bach, Ich habe genug, cantate pour baryton et orchestre; Wagner, Fragments de l'Or du Rhin, scènes 1 et 4 (soliste: M. De la Cruz-Frölich).

N.-B. — Les œuvres marquées d'un * sont des premières auditions pour Genève.

© Sur la proposition de son directeur, M. Léopold Ketten, la « Société de Chant du Conservatoire » a choisi pour son concert annuel *La Veillée*, l'œuvre pittoresque et charmante, pour chœurs, soli et orchestre, de M. E. Jaques-Dalcroze. Ce sera, si nous ne nous trompons, la première exécution intégrale de l'œuvre.

© M. Félix Berber reprend la suite de la Société de musique de chambre fondée par M. Henri Marteau, son prédécesseur, en s'associant à son tour MM. Eugène Reymond, Woldemar Pahnke et Adolphe Rehberg, pour une série de séances au cours de l'hiver prochain.

 \odot La « Société de Chant sacré » ne compte pas borner son activité à l'étude des B'eatitudes de C. Franck, qui seront données à la fin de mars 1909. Un concert où elle exécutera une série de morceaux de musique religieuse aura lieu en novembre déjà, et sa participation est prévue d'autre part pour diverses solennités.

a Lausanne. Le Comité de la Société de l'Orchestre symphonique adresse à ses sociétaires et aux habitués de ses concerts une circulaire qui nous permet de compléter les renseignements que nous avons donnés dans notre dernier numéro. Voici donc les dates des concerts d'abonnement et les noms des solistes engagés : 14 octobre, M. Jacques Thibaud; 30 octobre, concert purement symphonique, avec, au programme, la première ouverture de Léonore, de Beethoven, la Suite en si mineur de J.-S. Bach et Aus Italien de R. Strauss ; 13 novembre, M. Harold Bauer ; 27 novembre (le Comité se réserve encore le choix du soliste); 11 décembre, Mme Julia Culp; 26 février 1909, M. Emile Blanchet; 12 mars, M. Carl Flesch. Parmi les premières auditions annoncées nous relevons : la Symphonie romantique, No IV, en mi bémol majeur, d'A. Bruckner (qui sera jouée au premier concert, de même que l'Introduction et la Bacchanale de « Tannhäuser », dans la version parisienne, et la Symphonie espagnole de Lalo); la IVme symphonie de Tschaïkowsky; les ouvertures d'Ascanio in Alba, de Mozart, et de Abou-Hassan, de C.-M. de Weber; l'Ouverture romantique de L. Thuille et celle de Jules César, de H. de Bülow; de la musique de ballet et des fragments symphoniques de Cherubini, Berlioz, Saint-Saëns, enfin une suite pour instruments à archet, de M. Emmanuel Moor. Notons en passant que c'est par erreur que les Erynnies de J. Massenet sont annoncées comme une première audition. L'œuvre a été donnée à Lausanne pour la première fois le 16 novembre 1900, dans un concert de l'ancienne « Société de l'Orchestre », auquel Sarasate prêtait son concours.

M. Louis Diémer, le grand pianiste français, jouera très probablement à Lausanne
le 26 novembre.

© Les professeurs et les élèves du Conservatoire de musique ont pris possession, il y a une quinzaine de jours, du nouvel immeuble de la rue du Midi, édifice simple, mais élégant, spacieux et pratique, édifié d'après les plans de M. G. Corbaz, architecte. Extérieurement, le Conservatoire ne se distingue des maisons voisines que par les dimensions extraordinaires de sa porte, flanquée de deux appliques en fer forgé, et dans le fronton de laquelle, sur une plaque de marbre, on lit en lettres d'or : « Conservatoire de musique ».

Le vestibule d'entrée et l'escalier supporté par des colonnes de fer recouvertes de

staf et décorées de lampes en fer forgé, sont vastes, très clairs et plaisants à l'œil. Au rez-de-chaussée le logement de la concierge et divers locaux de service, chauffage central, etc. Au premier étage: cinq classes spacieuses, le bureau du directeur et la salle d'attente. Au deuxième étage: sept classes et une salle de théorie pour vingt élèves. A chaque étage des lavabos et cabinets aux installations extra-modernes. Les classes sont séparées par une double paroi de briques, dans laquelle est intercalée, avec jeu d'air, une couche de liège. Une disposition analogue a été adoptée pour les planchers. Grâce à ces sortes de sourdines, on n'entend pas du tout ce qui se passe d'une classe à l'autre, condition indispensable dans un établissement de ce genre.

Tout l'étage supérieur est occupé par la Salle de concerts et de conférences, qui mesure 14 m. 30 sur 11 m. 20. Cette salle, très haute, très gracieuse avec son papier vieil or, ses appliques électriques et ses lustres à gaz, avec ses neuf fenêtres encadrées de lambrequins couleur grenat, ornés de passementeries, a une acoustique excellente, paraît-il. Elle peut contenir 250 personnes. Au fond, une estrade que l'on peut agrandir ou réduire à volonté. Le mobilier est composé de fauteuils fixes, très élégants, et dont le siège à bascule permet une circulation facile. Contiguë à cette salle, dont elle n'est séparée que par une paroi mobile, une salle plus petite, de même style, peut lui être annexée en cas de

grande affluence.

La grande salle dont nous venons de parler ne servira pas à l'usage exclusif du Conservatoire, elle pourra être louée pour des conférences ou des récitals. Or, on sait que ceux-ci sont plus nombreux chaque année et qu'ils ont souvent peine à trouver asile en notre ville. On peut donc prévoir que la nouvelle salle du Conservatoire de musique, qui sera inaugurée fin octobre, ne sera pas souvent inoccupée.

© Les Armaillis de M. Gustave Doret vont être repris par les théâtres qui les ont joués l'an dernier, ce qui est l'indice le plus sûr du succès. On les monte en outre à La Haye, à Lyon, à Nantes, à Lorient, à Rennes et, sous le titre de *Die Sennen*, à Cologne.

Inutile de dire que c'est sans aucune autorisation des auteurs, ni des éditeurs, que l'ouvrage fut donné récemment par une troupe ambulante, dans différentes villes de la Suisse romande, à Fribourg, à Yverdon, à Payerne.

@ Droits d'auteur. La «Société cantonale des Chanteurs vaudois» et celle des « Musiques vaudoises » adressent au Conseil fédéral suisse une pétition dans laquelle elles demandent : 1º que l'exécution d'œuvres musicales soit exempte de droits si le matériel a été acquis par achat ; 2º subsidiairement, le maintien pur et simple de l'art. 9 de la Convention de Berne. On sait, en effet, qu'une conférence internationale pour la protection de la propriété littéraire et intellectuelle s'ouvrira le 14 octobre prochain, à Berlin, et s'occupera entre autres de la revision de l'art. 9 de la Convention de Berne, dans le sens de la suppression de toute « mention de réserve » sur les œuvres musicales. MM. de Claparède, ministre suisse à Berlin, et W. Kraft, adjoint du Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, sont délégués par le Conseil fédéral. Quant au sort de la pétition, à laquelle nous nous sommes personnellement opposé, nous partageons absolument la manière de voir que M. Edouard Combe a clairement exposée dans la Gazette de Lausanne du 25 septembre dernier, et nous y renvoyons le lecteur que ces questions intéressent. Nous aurons du reste l'occasion d'y revenir à propos des travaux de la conférence. Ajoutons seulement qu'il convient avant tout de ne point confondre ici la question de principe avec les procédés souvent arbitraires et vexatoires de tel ou tel agent de perception.

© Concours musical. La Société de Chant du Conservatoire et Chapelle Ketten réunies ouvre entre les compositeurs suisses un concours dont voici le règlement :

Il sera mis à la disposition des compositeurs un exemplaire de chacun des poèmes que le jury du concours préalable entre littérateurs a signalés à la Société comme méritant une récompense. Mais liberté est laissée aux compositeurs de s'inspirer de tout autre livret, pourvu que celui-ci soit inédit et d'un auteur suisse. Ils devront d'autre part ne pas perdre de vue le but en vue duquel la Société a été fondée et son caractère. Bien que la Société de Chant du Conservatoire et Chapelle Ketten réunies fasse place dans ses programmes aux œuvres de musique sacrée comme aux œuvres de musique profane, c'est sur ces dernières que se porte préférablement son action.

L'exécution de l'œuvre devra durer au minimum une heure, poses non comprises, et comporter des soli et des chœurs, ceux-ci d'ailleurs plus développés que ceux-là, la rai-

son d'être de la Société étant de chanter en chœur.

Les concurrents devront présenter une partition entièrement orchestrée et une

réduction pour piano en un cahier séparé.

Les partitions devront être déposées ou envoyées par la poste au Conservatoire (Société de Chant du Conservatoire et Chappelle Ketten réunies) du 1er au 28 février 1909. Aucune ne pourra être retirée avant la clôture des opérations du jury.

Chaque partition devra être accompagnée d'un pli cacheté renfermant le nom, les

prénoms et le domicile de l'auteur. Sur la partie extérieure de ce pli, le concurrent inscrira trois initiales qui ne seront pas celles de son nom. Au fur et à mesure de leur arrivée au Conservatoire, les partitions envoyées seront inscrites sur un registre spécial, sous un numéro d'ordre qui sera immédiatement reporté sur la partition et servira seul à la désigner pendant les opérations du jury. Les ouvrages ne devront donc pas porter de titre. Le titre se trouvera dans le pli cacheté, avec le nom et l'adresse de l'auteur. Les plis cachetés seront également revêtus du même numéro d'ordre inscrit sur la partition et correspondant à celui de l'inscription sur le registre. Dans la huitaine qui suivra l'expiration du délai accordé pour le dépôt des partitions ou leur envoi, la liste des initiales enregistrées sera publiée dans les journaux de Genève.

Un jury de sept membres, composé de trois littérateurs et de quatre compositeurs de musique, sera désigné par la Société. Il élira un président et un secrétaire pris dans

son sein. Les décisions seront rendues à la majorité absolue.

Dès que le jury aura prononcé son jugement dont il rendra compte dans un rapport motivé au président de la Société, le pli cacheté portant le numéro correspondant à la partition primée sera ouvert et le nom de l'auteur rendu public. Les autres partitions seront restituées à leurs auteurs ou déposées, si elles n'ont pas été réclamées dans le délai d'une année, à la Bibliothèque du Conservatoire.

Une somme de 2000 francs sera mise à la disposition du jury pour le concours musi-

cal. La prime affectée au premier prix ne pourra être inférieure à 1000 francs.

Si le jury estime qu'aucune des œuvres n'est digne de recevoir le prix, mais qu'une ou deux d'entre elles méritent néanmoins d'être mentionnées, il pourra décerner des

récompenses qui seront prises sur la somme mise à sa disposition.

Le compositeur dont l'œuvre aura été couronnée, comme ceux qui auront obtenu des récompenses, resteront propriétaires de leur partition, mais l'auteur de la partition primée ne pourra faire entendre son œuvre avant l'exécution qu'en donnera la société aussi rapidement que possible après que le jury aura terminé ses travaux.

Cette exécution qui pourra être renouvelée une ou deux fois, mais dans le délai de quatre mois seulement, aura lieu aux frais de la société, sans que l'auteur puisse prétendre

à une part dans les bénéfices éventuels.

Toutes les questions relatives à la mise en œuvre de la partition primée seront réglées d'un commun accord entre la société et l'auteur qui pourra assister aux études.

ETRANGER

- \bigcirc M. le D^r Richard Batka, le remarquable critique et esthéticien de Prague, quitte cette ville pour s'établir définitivement à Vienne, en qualité de chroniqueur musical du « Fremdenblatt ».
- © M. Edouard Fétis, le fils du fameux théoricien et musicographe F.-J. Fétis, à Bruxelles, continuera, malgré ses quatre-vingt-dix-sept ans sonnés, à écrire la chronique théâtrale de l'*Indépendance belge*, au cours de la saison prochaine.
- M. J.-Joachim Nin, l'excellent professeur de la Schola de Paris, est actuellement fixé à Berlin, pour y continuer ses travaux et ses études de musicologie.
- M. Jean de Reszké est appelé à la direction de l'Opéra de Varsovie, sa ville
 natale. Son acceptation n'est cependant pas absolument certaine.
- © Florizel von Reuter, l'ancien élève de MM. C. Thomson et H. Marteau, dont on n'avait plus entendu parler depuis sa tournée en Amérique, joue le 6 octobre à Berlin.
- **M.** Schilling-Ziemssen vient d'être engagé comme premier chef d'orchestre à l'Opéra de Francfort-s.-Main, après avoir dirigé magistralement les représentations de *Manon*, des *Maîtres-Chanteurs* et de *Fidelio*.
- M. Cyrille Slaviansky, le fils du regretté Slaviansky d'Agréneff, auquel ses compatriotes se proposent d'élever un monument à St-Pétersbourg, vient d'être nommé membre de la « Société musicale » de Moscou et second chef d'orchestre à Tiflis. On sait que le jeune musicien a fait une partie de ses études au Conservatoire de Genève, en particulier auprès de M. Joseph Lauber.
- M. Richard Strauss annonce que son nouveau drame, Electre, sera créé en décembre ou en janvier 1909, au Théâtre de la Cour, à Dresde.
- © Quatuor belge. Une nouvelle qui attristera tous les amis de la première heure du quatuor fondé par M. Franz Schörg: le violoncelliste remarquable, l'excellent musicien M. Jacques Gaillard vient de se séparer de ses collègues. Il est du reste déjà remplacé, nous dit-on, par M. Joseph Malkin, un musicien d'origine russe et qui manie l'archet en

maître. Le quatuor a pour le cours de cette saison un nombre considérable d'engagements.

- ® Barcelone. L'« Orfeo Catala», la grande société chorale mixte que dirige M. Louis Millet, organise un Festival Bach qui aura lieu du 19 au 24 octobre. Le programme comporte l'exécution de cantates, de pièces d'orchestre et d'orgue, etc., avec le concours de MM. George-A. Walter, ténor, et Albert Schweizer, de Strasbourg, qui participera à ce festival à la fois comme organiste et comme conférencier.
- © Berlin. Le chœur de la « Singakademie » fera entendre cet hiver, sous la direction de M. Georg Schumann: Le Messie, de G.-F. Hændel; Elie, de F. Mendelssohn; Ruth (oratorio, première audition), de G. Schumann; le Requiem, de Mozart, et de J.-S. Bach plusieurs Cantates, l'Oratorio de Noël, la Passion selon Saint-Jean et la Passion selon Saint-Matthieu. Que pensent nos sociétés chorales mixtes d'un tel programme pour une seule saison? Quant au « Chœur philharmonique », fondé et dirigé par M. Siegfried Ochs, il a donné pendant les vingt-cinq années écoulées de son existence soixante-treize concerts et participé en outre à quarante-neuf auditions organisées par d'autres associations. Soixante-deux œuvres, petites et grandes, ont été exécutées par lui pour la première fois à Berlin.
- \bigcirc Le nouveau trio, op. 14, de M. Volkmar Andreæ sera joué très prochainement par M^{me} Frieda Kwast-Hodapp et MM. Hegar et Havermann.
- © Bruxelles. On a célébré le 15 septembre, à l'Eglise anglicane, le mariage de M^{11e} Tita Brand, jeune et brillante tragédienne, avec un jeune littérateur belge, M. Emile Cammaerts. Ce dernier est connu surtout par des traductions de poèmes flamands de Guido Geselle qui ont paru il n'y a pas longtemps. On annonce la publication prochaine d'un drame en quatre actes qu'il a écrit sur la donnée de Tristan et Iseult et dont M^{11e} Brand avait déjà récité des scènes traduites en anglais. Quant à la jeune épouse, elle n'est point une inconnue pour nous, car elle se fit entendre l'an dernier dans les concerts de sa mère, M^{11e} Marie Brema, la célèbre cantatrice qui compte tant d'amis et d'admirateurs parmi nous. Elle ne songe point du reste à abandonner le théâtre, mais dès son retour à Londres reprendra sa carrière sous le nom qui la rendit déjà célèbre.
- © Cologne. On ouvrira prochainement dans cette ville un Musée instrumental dû à la générosité de M. W. Heyer, conseiller commercial, qui a acheté à cet effet les célèbres collections de MM. Paul de Witt, Ibach, etc. Le nouveau musée pourra sans doute lutter d'intérêt avec ceux de Berlin, Bruxelles, Londres ou Paris.
- © Londres. On sait que M. F. Weingartner a écrit récemment la musique pour le Faust de Gœthe. Et voici encore une partition nouvelle pour le même ouvrage, de M. S. Coleridge-Taylor. Le compositeur anglais a écrit sa musique pour une adaptation de Faust (première partie) qui vient d'être représentée pour la première fois au His Majesty's Theatre.
- © On annonce la publication prochaine, par M. J.-S. Shedlock, d'un recueil de musique de clavecin jusqu'à ce jour inédite, d'Alessandro Scarlatti. Le manuscrit extrêmement important que possèdent les éditeurs, MM. Bach et Cie, a été décrit par M. Shedlock, dans un article intitulé « The Harpsichord Music of Alessandro Scarlatti » (Sammelbände de l'I. M. G., oct.-déc. 1904).
- © Paris. Les directeurs de l'Opéra ont engagé M. Hans Richter, le célèbre chef d'orchestre actuellement à Manchester, pour huit représentations wagnériennes qu'il dirigera au mois de juin 1909. Ces représentations comprendront la Walkyrie, Le Crépuscule des dieux et Tristan et Iseult.
- © Un conflit bien regrettable vient de surgir entre M. Eugène d'Albert et l'éditeur Choudens. Celui-ci s'oppose à la représentation projetée de *Tiefland* à l'Opéra-Comique, car il affirme avoir acquis tous droits sur la nouvelle de Guimera, à laquelle d'Albert a emprunté le sujet de son œuvre. Sur ce même sujet, M. Choudens a fait établir un libretto qu'il a confié, pour la composition musicale, à M. Fernand Le Borne. Il faut espérer qu'un arrangement interviendra.
- © Prague. La VII^{me} symphonie de M. Gustave Mahler a été exécutée pour la première fois, le 19 septembre, dans la salle des concerts de l'« Expositiou du jubilé », sous la direction de l'auteur. M. Léopold Schmidt, le distingué critique musical du *Berliner Tageblatt*, écrit à ce sujet : « Comparée aux précédentes, cette symphonie ne marque pas, dans son

ensemble, de pas en avant. La personnalité de Mahler s'y exprime comme à l'ordinaire, avec toutes ses qualités et toutes ses bizarreries. Le quatrième et le cinquième mouvements, particulièrement intéressants au point de vue technique, ont remporté le plus de succès. L'auteur a été vivement acclamé. »

© Saint-Sébastien. Le testament de Sarasate a été ouvert. Il contient des legs nombreux et importants. Le grand violoniste a laissé une fortune de plus de trois millions de francs. Il lègue à chacune de ses sœurs 1,250,000 francs; à chacun des deux conservatoires de Paris et de Madrid, un de ses stradivarius et 100,000 francs dont les revenus serviront à instituer un Prix Sarasate; à M^{mo} Berthe Marx-Goldschmidt, sa villa Navarra, à Biarritz; à Charles, son fidèle valet de chambre, 50,000 francs; à sa cuisinière, 10,000 francs, etc. Les collections artistiques du maître et ses meubles sont donnés à sa ville natale qui a déjà institué une sorte de musée Sarasate.

Le corps de Sarasate a été embaumé et le cercueil placé dans un mausolée provisoire à Pampelune, en attendant la construction du monument que la ville élèvera à celui de ses citoyens qui porta si haut et si loin sa renommée.

- © Strasbourg. M. Hans Pfitzner, directeur du Conservatoire municipal, sera attaché, à partir de 1909, au Théâtre de la Ville, avec le titre de Directeur de l'opéra.
- © L'« Immortelle aimée» de L. van Beethoven. Quelques documents qui viennent d'être mis au jour ou qui le seront prochainement semblent de nature à éclairer la question que nous avons exposée déjà dans nos colonnes (voir la Vie Musicale des 1er et 15 mars 1908). En effet, si l'on en croit M. Zdislaw Jachimecki, la lettre fameuse aurait été envoyée en 1807, à Korompa, résidence familiale des Brunswick. Ce n'est pas tout : on annonce la publication prochaine, par La Mara (Mme Marie Lipsius), d'un recueil qui sera accueilli avec une curiosité extrême, puisqu'il s'agit des Mémoires de la comtesse Thérèse de Brunswick elle-même. On ignorait jusqu'à présent qu'il existât un journal de faits quotidiens écrits par la comtesse. La famille l'avait tenu caché comme un trésor, n'admettant pas que les relations de la jeune fille avec Beethoven aient pu dépasser les limites d'une tendre amitié, d'une amitié semblable à celle qui avait uni le maître avec sa sœur, la comtesse Dehm, et avec son frère, Franz de Brunswick. Mais, à l'heure présente, la publication du journal est autorisée. Que nous apprendra-t-il?
- © Œuvres posthumes d'Edv. Grieg. La maison d'édition Peters vient de publier les œuvres annoncées depuis un certain temps déjà et qui feront les délices de tous les amateurs de musique scandinave: trois pièces pour le piano (Sturmwolken, Gnomenzug, Im wirbelden Tanz); un quatuor inachevé, en fa majeur, pour instruments à archet; onze mélodies pour chant et piano (Das blonde Mädchen; Mein kleiner Vogel; Dich liebe ich; Tränen; Der Soldat; Auf Amars Ruinen; Ich liebte; Ein schlichter Sang; Seufzer; Weinachts-Wiegenlied; Der Jäger) et la partition complète de la musique écrite pour le Peer Gynt, d'Ibsen.
- © Littérature musicale. On annonce l'apparition prochaine de toute une série d'ouvrages du plus haut intérêt: une biographie de Joseph Haydn, par Michel Brenet (dont nos lecteurs ont aujourd'hui même quelques pages en primeur); la Correspondance de Franz Liszt avec le grand-duc Charles-Alexandre de Saxe, publiée par La Mara; le troisième et dernier volume de Clara Schumann, ein Künstlerleben, par B. Litzmann; le cinquième et dernier volume de la biographie de L. van Beethoven (publié par Hugo Riemann), par A.-W. Thayer.
- © Union théâtrale allemande. A partir de ce jour il sera perçu, dans tous les théâtres qui font partie de l'union et pour toutes les places dont le prix est supérieur à 2 Mk., un droit supplémentaire de dix pfennige par billet. Le montant de cette taxe est destiné à alimenter une fondation récemment constituée pour servir des pensions aux artistes, à leurs veuves et à leurs orphelins.

NÉCROLOGIE

Sont décédés :

— A Dresde, le 14 septembre, **Edmund Kretschmer**, organiste et compositeur. Il était né à Ostritz, en Saxe, le 31 août 1830 et avait fait ses études musicales à Dresde, sous la direction de J. Otto et de J. Schneider. Kretschmer déploya une activité considérable, tant comme organiste que comme directeur de sociétés chorales. Il fut nommé organiste de la Cour en 1863. Comme compositeur il reçut de nombreuses distinctions, notamment à Bruxelles, où une de ses *Messes* fut primée, en 1868, dans un concours international. Mais ce sont ses opéras surtout qui ont répandu son nom en Allemagne: *Die Folkunger* (Dresde, 1874), *Heinrich der Löwe* (Leipzig, 1877), *Der Flüchtling* (Ulm, 1881) et *Schön Rothraut* (Dresde, 1891).